



Envoyé en préfecture le 10/01/2024

Reçu en préfecture le 10/01/2024

Publié le

ID : 059-215906116-20231221-DEC_2023_19-AU



DEPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM

DECISION DU MAIRE N° 2023-19
SOLLICITANT DES SUBVENTIONS
POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE DE SPORT
ET DE LA CHAUFFERIE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Nous, Thierry BONTE, Maire de la Commune de Verlinghem,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2122-22,

Vu la Délibération du Conseil Municipal n° 2020-10 du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoirs,

Considérant que la Commune engagera des travaux de rénovation de la salle de sport (complexe sportif R. Werquin) ayant pour objectif la mise aux normes d'accessibilité, la remise en état de l'assainissement, la rénovation thermique du bâtiment,

Considérant que la salle de sport dispose d'une chaufferie avec chaudière au gaz alimentant un petit réseau de chauffage urbain comprenant, en plus de la salle de sport, la mairie, l'école Gutenberg, l'église Saint-Chrysole, le restaurant scolaire, la garderie périscolaire, le complexe de salles municipales du CCA J. Houssin),

Considérant qu'une chaudière biomasse sera installée pour alimenter l'ensemble des bâtiments précités,

Considérant que la salle de sport, la mairie, l'école Gutenberg, le restaurant scolaire, la garderie périscolaire, le complexe de salles municipales du CCA J. Houssin, l'espace culturel G. Fauquenoy, les installations de terrains de football du complexe sportif R. Werquin sont reliés à un seul compteur électrique,

Considérant que des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture de la salle de sport en vue d'une autoconsommation pour l'ensemble de ces bâtiments,

DECIDONS

Article 1° - De solliciter des financements dans le cadre des travaux de rénovation de la salle de sport et du changement de mode de chauffage des bâtiments communaux auprès de :

- Département du Nord : Aide Départementale aux Villages et Bourgs,
- Le Préfet du Nord :
 - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux,
 - Dotation de Soutien à l'Investissement Local,
- Métropole Européenne de Lille :
 - Contrat de chaleur renouvelable,
 - Fonds de concours transition énergétique et bas carbone,
 - Fonds de concours sports.

Article 2° - Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au Représentant de l'État.



Verlinghem, le 21 décembre 2023.
Thierry BONTE, Maire.

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 10/01/2024
et la publication le 11/01/2024
Thierry BONTE, Maire.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC_2023_19
Objet :	Décision sollicitant des subventions dans le cadre de l'opération de travaux de rénovation de la salle de sport, les vestiaires CCA et la chaufferie des bâtiments
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215906116-20231221-DEC_2023_19-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215906116-20231221-DEC_2023_19-AU-1-1_0.xml	text/xml	986 o
Document principal (Autre document) Nom original : dec_2023_19.pdf Nom métier : 99_AU-059-215906116-20231221-DEC_2023_19-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	86.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 janvier 2024 à 07h43min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 janvier 2024 à 07h43min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 janvier 2024 à 07h43min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 janvier 2024 à 07h43min41s	Reçu par le MI le 2024-01-10